



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



GENERAL
E/CN.12/318
10 avril 1953
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Cinquième session
Rio de Janeiro
9 avril 1953

RESOLUTIONS DE LA COMMISSION DU FER ET DE L'ACIER
DE L' ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Note du Secrétaire exécutif

Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine a l'honneur, comme on l'en a prié, de porter à la connaissance de la Commission les résolutions n^{os}. 30 à 41 que la Commission du fer et de l'acier de l'Organisation Internationale du Travail a adoptées au cours de sa quatrième session. Il convient notamment d'attirer l'attention de la Commission sur la résolution n^o 39, qui fait expressément état de la CEPAL et de la réunion des experts en sidérurgie qu'elle a récemment organisée. Les membres de la Commission pourront consulter le texte intégral de ces résolutions dans la Note sur les travaux de cette quatrième session (Document IC/IS/4/20), dont le Secrétaire exécutif a reçu un nombre limité d'exemplaires.

Il convient également d'attirer l'attention de la CEPAL sur les résolutions n^{os}. 2, 21, 22, 24 et 25 de la Commission du fer et de l'acier de l'OIT. Le texte intégral de ces résolutions figure dans le Bulletin officiel de l'OIT, volume XXX, n^o 2, volume XXXI, n^o 2 et volume XXXII, n^o 4, dont quelques exemplaires sont également à la disposition des délégations, qui peuvent les consulter.